Chanoine Brugière

Clarisses à Périgueux

Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

clarisses. Ste Claire est la fondatrice de cet ordre qui remonte au commencement du XIIIe siècle.
Le couvent de Périgueux qui était une abbaye de nomination royale fut fondé en 1220 sous l'épiscopat de Raoul de Pastour par les libéralités de ce prieux évêque et du chapitre Cathédral de St Etienne. On lui donna l'église de St Jacques et l'hopital adjacent avec ses dépendances situées sur le bord de la rivière de l'Isle là où est aujourd'hui l'abattoir(1). Il fut placé sous le patronage de St Damien (dans le mémoire pour demander au Roi son brevet de nomination Catherine de la Fayette met « l'abbaye de Ste Claire appellée de St Damien proche la ville de Périgueux » 1578. Arch. bibl. nat. mss. sur le Périgord. t. XII), à peu de distance du couvent des frères mineurs connus sous le nom de Cordeliers. La fondation de l'abbaye de Ste Claire ne tarda pas a être confirmée par lettres patentes de Philippe Auguste roi de France, mais les ressources venant à manquer, Innocent IV fit une bulle par laquelle il exhorte les maire et consuls à aider par leurs libéralités les religieuses à bâtir leur monastère (1254). Plusieurs autres papes leur donnèrent aussi des marques de leur bienveillance. Alexandre IV envoya quatre bulles en leur faveur (1257.1258). Dans ces lettres le pape exhorte l'évêque de Périgueux à se parter avec le peuple au monastère des sœurs, a y bénir la première pierre de leur chapelle ainsi que leur cimetière et leur cloche. Il l'exhorte encore à célébrer la première messe dans la chapelle aussitôt qu'elle sera construite, enfin il accorde 40 jours d'indulgence à tous ceux qui aideront ou aideront à la bâtir. Les constructions du monastère furent sans doute bien modestes et peu solides dès le principe puisque pour le faire rebâtir Borie de Taufre fille de Belhomme Chevalier fait, en 1290, une donation de 200 livres de rente à la religieuse Clarisse Aremberge dont le père était Archambaud III comte de Périgord.
En 1294 Marquèse, fille émancipée d'Hélie VIII Taleyrand comte de Périgord, se proposant de faire profession à Ste Claire fait un testament dans lequel, sauf quelques legs particuliers, elle institue ce couvent héritier de tous ses biens.
En 1305 cette même Marquèse reçoit de son père, et sa vie durant la somme de 500 livres dont elle dispose de même en faveur de son couvent.
Le pape Clément V qui avait été archevêque de Bordeaux donna en 1305 trois bulles concernant les religieuses de Ste Claire. Ainsi il absout l'abbesse Eremberge et les autres sœurs du serment qu'elles avaient fait de prendre leur sépulture dans le cimetière des frères mineurs et leur permet d'être ensevelies dans leur propre cimetière, il autorise l'abbesse

(1) On trouve aux archives impériales une reconnaissance de ces libéralités faite le 12 mars 12 mars 1295 par l'abbesse Brunissende, par Eremberge fille d'Archambaud Comte de Périgord et toutes les religieuses avec cette mention expresse que l'abbaye tient du chapitre l'hopital situé à la tête du pont de pierre ainsi que l'église et ses dépendances sous la redevance annuelle d'un marbotin d'or, ou vingt sols périgourdins, de deux livres d'encens à payer la fête de Ste Claire, et d'un cierge de cire blanche d'une livre à faire brûler le même jour au grand autel de la cathédrale de la cité pendant la grand'messe. (L'hopital mentionné est dit de Charrière).

Ajouter en leur lieu et place les noms des clarisses en 1789.

(Archiv. Nat. Fonds Lespine. Ste Claire 8° t. XII
pages 327 et suiv. ou 1 à 14.)

1240. Ranulfe de Lastours, évêque de Périgueux pose la première pierre de l'église du couvent de St François à Périgueux (27-317)

1251 Bulle du pape Innocent IV par laquelle il exhorte les maire et consuls à aider par leurs libéralités à bâtir le monastère de Ste Claire.

1257. Bulle du pape Alexandre IV par laquelle il exhorte l'Évêque de Périgueux à se porter avec le peuple au monastère de Ste Claire, de chanter solennellement la messe, bénir la première pierre et un cimetière pour son usage.

1258. Bulle du pape Alexandre IV par laquelle il exhorte l'évêque de Périgueux à dire la première messe dans l'oratoire du monastère de Ste Claire lorsqu'il sera construit, et à y faire un sermon au peuple.

1258. Autre bulle d'Alexandre IV qui accorde 100 jours d'indulgence à ceux qui aideront à bâtir l'église de Ste Claire.

1258. Autre bulle d'Alexandre VI par laquelle il mande à l'évêque de Périgueux de bénir une cloche et un cimetière pour les sœurs de Ste Claire.

1269. Hélie de Pelet évêque de Périgueux consacre un autel en l'honneur de St Front, de St Laurent, de St François etc. dans l'église du couvent de St François.

1290. Donation faite par Borie de Jaufre, fille de Belhomme Chevalier, à Aremberge fille d'Archambaud III, comte de Périgord pour faire rebâtir le monastère de Ste Claire.

1294. Testament de Marquèse fille émancipée de Hélie VIII comte de Périgord, par lequel elle lègue au couvent de Ste Claire de Toulouse 50 #.. et institue héritier de tous ses biens celui de Périgueux (dans lequel elle se propose de faire profession.)

1305. Donation faite à Marquèse ou Marquise de Périgord par le comte Hélie Talayrand, son père de la somme de 500 # sa vie durant.

1305. Bulle du pape Clément V qui absout Ayremberge abbesse, Marquèse et les autres religieuses de Ste Claire du serment qu'elles avaient fait d'être enterrées dans le cimetière des Frères Mineurs de Périgueux et leur permet de se pouvoir faire ensevelir dans leur cimetière.

1305. Bulle du pape Clément V par laquelle l'abbesse du couvent de Ste Claire peut avec les religieuses de son couvent ordonner de leurs affaires avec le conseil et consentement du provincial et en son absence, du Custode des Frères Mineurs de Périgueux

1305. Bulle du pape Clément V par laquelle il relâche 100 jours de peines à tous ceux qui assisteront le couvent de Ste Claire.

SHAP - Fonds Pommarède

1495. Acte par lequel le provincial des Cordeliers nomme une dame pour être vicaire et gouverner le monastère de Ste Claire à la place de Louise de Monsec abbesse, qui avait été obligée de sortir et d'aller dans un autre couvent pour certaines raisons.
1515. Lettres patentes du Roi François 1er en faveur de l'abbesse et religieuses de Ste Claire.
1515. Le pénultième avril 1515 fut consacrée l'église du couvent de St. François par François de Laroque, évêque portatif suffragant de Bordeaux, fils de Ste Milion, fait parrain noble Jean d'Abzac Sgr de Ladouze, à l'honneur de Dieu et de St. François et de St. Félicien dont le corps est audit couvent.
1576. Lettres de protection et de sauvegarde accordées par Henri roi de Navarre gouverneur lieutenant général et amiral pour le Roi et ses pays et duché de Guienne, Poitou etc. en faveur de l'abbesse et religieuses de Ste Claire de Périgueux.
1577. Formule de serment prêté par Catherine de Lafayette à sa prise de possession de l'abbaye de Ste Claire (voir plus loin la formule)
1580. Requête présentée par le syndic des religieuses de Ste Claire aux députés de Guyenne et de Languedoc contre Mre Antoine Gravier et Helias de la Porte avocats huguenots et autres qui avaient ruiné leur couvent en 1580.
— Mémoire pour demander au Roi son brevet de nomination à l'abbaye de Ste Claire appellée de St Damien, proche de la ville de Périgueux...
— Note sur l'incendie de l'abbaye de Ste Claire au XVIe s.
1605. Lettres de François cardinal et archevêque de Bordeaux portant qu'il a fait la visite du couvent de Ste Claire, qu'il y a ordonné et fait plusieurs changements.
1626. Permission donnée par le Cardinal de Sourdis à Anne de Bruzac, abbesse de Ste Claire pour aller prendre les eaux et les bains de Lausse, à cause qu'elle était affectée et tourmentée de plusieurs maladies.
1633. (Vers 1633). Requête présentée à Mr l'Evêque de Périgueux (de la Beraudière) par Anne de Bruzac, abbesse de Ste Claire pour demander qu'il soit défendu aux religieuses de Périgueux de faire édifier un couvent dans son enclos qu'elles avaient acquis dans le voisinage de Ste Claire.
1698. Opposition de la part du couvent de Ste Claire à l'union que voulait faire Mr de Francheville évêq. de Périg. du couvent d'Aubeterre à celui de Périgueux.
1731. Mémoires concernant les dixmes de la paroisse d'Auriac et transaction passée avec M. Louis de Foucaud chlr sgr de La Besse... —

SHAP-Fonds Pommarède

et ses religieuses d'ordonner leurs affaires avec le conseil et le consentement du provincial des Cordeliers ou en son absence du Custode ou gardien du couvent, enfin il exempte leurs biens de la dîme et accorde cent jours d'indulgence à ceux qui assisteront la Communauté.
En 1311 elles reçurent un legs de dix livres de rente annuelle pour l'anniversaire du Cardinal Hélie de Taleyrand. En 1353 le pape Innocent VI adressa au chantre de l'église de St Sauveur d'Aubeterre une bulle en leur faveur pour les faire rentrer en possession des biens qu'on leur avait usurpés. Le pape Innocent VIII en 1480 écrivit à l'abbé de Brantôme pour enjoindre sous peine d'excommunication à tous les détenteurs la restitution des biens usurpés au couvent. En 1515 le roi de France, François 1er, envoya des lettres patentes en leur faveur. En 1576 Henri de Navarre gouverneur lieutenant général et amiral pour le roi en ses pays et duché de Guyenne etc. leur accorda des lettres de protection et de sauvegarde.
1605. Lettres de François Cardinal et archevêque de Bordeaux portant qu'il a fait la visite du couvent de Ste Claire, qu'il y a ordonné et fait plusieurs changements.
1626. Permission donnée par le Cardinal de Sourdis à Anne de Bruzac abbesse de Ste Claire pour aller prendre les eaux et les bains de Lausse à cause qu'elle était affectée et tourmentée de plusieurs maladies.
Les religieuses de Ste Claire avaient des dîmes à Montfont, à S. Laurent de Pradoux et à Auriac. Par suite des malheurs des temps elles furent plusieurs fois troublées dans la jouissance de ces biens. — L'Abbaye fut très florissante dès son origine et on y vit accourir, comme nous l'avons vu, des filles de la plus haute naissance qui étaient heureuses de vivre dans les exercices de la prière, de la pauvreté et de la mortification; mais elle eut ses grandes épreuves, comme toutes les autres communautés, pendant les fâcheux évènements qui affligèrent le Périgord. Durant l'invasion protestante il fut brûlé jusqu'à quatre fois et ainsi disparurent les archives qui ne devaient pas être sans intérêt pour le couvent et l'histoire de la province. C'est à l'occasion d'une visite faite à ce monastère que le chanoine Rousseau, neveu de l'abesse, fut saisi avec quatre jeunes hommes au dessus du pont de la Cité. Parmi eux se trouvaient Alexandre Vigier père de six enfants et un fiancé qui était allé acheter des habillements de noces. Garrottés par les huguenots, ils furent traînés en prison, la corde au cou, les mains liées derrière le dos, puis tués sur le bord de la rivière près la tour du bourreau et enfin jetés dans les eaux.

SHAP - Fonds Pommarède

Après l'invasion protestante les religieuses de Ste Claire restèrent quelque temps dans leur monastère. Elles y donnèrent même l'hospitalité au roi de Navarre et un peu plus tard au duc de Monpensier qui les prirent sous leur protection. Malgré les garanties données par ces princes et qui furent affichées aux portes du monastère les temps devinrent tellement mauvais que les religieuses durent quitter leur maison brûlée et se mettre à loyer pendant dix ans à la Cité. Leur situation était bien pénible au commencement du XVIIe siècle puisque Anne de Bruzac, qui était abbesse, demanda à Mgr de la Béraudière évêque de Périgueux la permission de renvoyer ses filles deux à deux chez leurs parents, afin, disait-elle, qu'elles vécussent avec honnêteté et sureté de la perte de laquelle nous sommes très proches. Le motif de cette supplique était qu'on avait mis les marchés et établi une chambre de santé de telle sorte que la communauté en était extraordinairement incommodée. On ne sait pas ce que répondit l'Evêque, mais comme il était grand zélateur de la discipline monastique on ne peut douter qu'il n'ait pris des mesures efficaces. Cette même abbesse écrivit encore à Mgr de la Béraudière pour s'opposer à l'établissement des bénédictines dans le lieu que ces dernières avaient choisi entre le couvent de Ste Claire et celui des Cordeliers. On sait que cette requête n'aboutit pas. On fait mention de graves sujets de dissension qui s'élevèrent sous l'épiscopat de Mgr Cyrus de Villers Lafaye et se prolongèrent jusqu'à Mgr Le Boux: c'était au sujet de la direction du Couvent et de la nomination des abbesses. Les unes voulaient dépendre des Cordeliers selon les bulles d'Innocent III, Urbain IV et Eugène IV. Les autres qui avaient secoué le joug ne voulaient dépendre que de l'évêque. Une requête fut adressée par une partie de la communauté à l'archevêque de Bordeaux pour demander le maintien de la supérieure élue par les religieuses, la reintégration de la sœur de la Bermondie qu'on avait fait sortir et la reconnaissance obligée de la supérieure élue par les cinq religieuses rebelles. Après cette requête, Louise de Monsec nommée par l'Evêque fut obligée de sortir et le provincial des Cordeliers nomma une autre abbesse.

En 1698 il y eut une opposition de la part des religieuses de Ste Claire à l'union que voulait faire Mgr de Francheville du Couvent d'Aubeterre avec celui de Périgueux. On ne dit plus rien sur le monastère jusqu'à l'époque de la révolution où tout fut englouti dans le même naufrage. La maison des religieuses fut alors transformée en caserne pour la garde du préfet, les cloîtres servirent pour la fabrication du salpêtre et l'église servit de magasin à foin.

SHAP - Fonds Pommarède

(Archiv. de la Dord. Etats Généraux. 1789.
Religieuses de Ste Claire. Paroisse St Hilaire
Révérendes Dames : (Religieuses et professes)
Thérèse de Lagrèze de St Charles supérieure.
Françoise de Chalup. de St André, vicaire.
Marie Bouchier de St Hylaire procureuse.
Elisabeth de Lagrèze de St Michel.
Françoise Desforest de St Luc.
Marthe Ducluzel de la Bénéchie de la Purification.
Anne Ducluzel de la Bénéchie de St Barnabé.
Elisabeth de Crémoux, dite de la Purification.
Louise du Vignaud de St Joseph.
Marie de la Vidalie de S. Xavier.
Catherine Dubut de St Phélix
Françoise de Valbrune de St Augustin
Thérèse de La Bastide de St Roch.
Marguerite Roumy de St Régis.
Marguerite Dubreuil de Lassalle de St Louis.
Anne de Merveille de St Clément
Marguerite Merlie de St Georges
Marie de la Fauquetie, de St Germain.
Marguerite Célérier de St Front.
Marguerite Choucherie de Ste Croix
Anne Blondel de St Paul
Suzanne Duverdier de St Laurent
Anne Piquet de St Cyprien.
toutes religieuses et professes de chœur.

chapelle de Ste Claire. Le titulaire de la chapelle actuelle de Ste Claire est St Joseph 19 mars. L'autel de la chapelle à droite a été consacré le 5 août 1876 sous le vocable de Notre Dame de la Garde. La belle statue qui domine le pignon de cette dernière chapelle a été bénite par Mgr Dabert avec un grand concours de peuple le 6 octobre 1878. —

1. N. . . . abbesse en 1257.
2. Guillemette de Salles. 1271.
3. Brunissende de Roaych ou de Rodys, 1295. 1298.
4. Aremberge de Périgord. 1305. 1311.
5. Pétronille de Sentes. 1312.
6. Marquèse de Périgord. 1317.
7. Arsiente de Périgord; 1348.
8. Honorée de Saint-Hilaire. 1329. 1330.
9. Marthe de Montpaon. . 1336.
10. Raimonde de Vigier. 1342. 1346.
11. Comtesse de Chamberlhac. 1359.
12. Claire de Grézignac. 1395.
13. Catherine de Lambeyssarie, 1437.
14. Catherine de Vaucocour. 1451.
15. Bernardine de Lastey. 1468.
16. Hélène de Merle. 1475. † 1477
17. Guillemette Audine, 1477.
18. Louise de Chantemerle de Mohsec. 1493.
19. Catherine de Marnes. 1506.
20. Catherine de Mazières. 1508.
21. Catherine de Bonnefons. 1525.
22. Souveraine de Bruzac. 1554.
23. Anne de Bruzac. 1560.
24. Charlotte de Lioncel. 1560.
25. Françoise de Lafayette. 1561.
26. Catherine de Lafayette. 1578
27. Anne de Bruzac. 1604. 1633.
28. Marguerite de Robert. 1638.
29. Marguerite de Langlade. 1640.
30. Gabrielle Dessassis. . 1645.
31. N. de Noualis de la Valade. 1646.
32. Anne du Breuil. . . 1650
33. Françoise du Breuil de la Rigaudie. 1659
34. N. d'Aloigny de Beaulieu. 1666.
35. N. du Blanc. . . 1673
36. N. du Puy Saint-Astier. 1680
37. Angélique de Chastillon. 1699
38. Jeanne du Cluzel. . 1704
39. Diane de Montégut. 1728
40. Marie Fournier. 1738
— Thérèse de Lagrèze de S.t Charles. 1789.

1577. Formule du serment prêté par Catherine de Lafayette à sa prise de possession de l'abbaye de Ste Claire. — Ego Catharina de la Sayette abbatissa monialium stæ Claræ seu Sti Damiani prope et extra muros Petrac. ordinis ejusdem stæ Claræ sub cura ff. minorum ab hâc horâ manentis fidelis et obediens ero Beato Petro sanctæque apostolicæ romanæ ecclesiæ et D... Gregorio P. XIII suisque successoribus canonicè intrantibus non ero in cnio (cœnobio?) aut consensu vel facto ut vitam perdant aut membrum seu capiantur mala captione. legatum apostolicæ sibi in eundo vel redeundo honorificè tractabo et in suis necessitatibus adjuvabo. possessiones vero ad mensam mei abbatialis pertinentes non vendam neque donabo, neque impignorabo neque de novo infeudabo vel aliquo modo alienabo inconsulto romano pontifice. Sic me Deus adjuvet.

Le titulaire de la chapelle actuelle de Ste Claire est St Joseph, 19 mars. Autel de la chapelle à droite a été consacré le 5 août 1876 sous le vocable de Notre-Dame de la Garde. La belle statue qui domine le pignon de cette dernière chapelle a été bénite par Mgr Dabert avec un grand concours de peuple le 6 octobre 1878 (R. P. Carles).

SHAP Fonds patrimoniaux

En 1802 ce couvent devint un hopital confié aux sœurs de Ste Marthe. En 1804 on en fit de nouveau une caserne et en 1832 on y construisit l'abattoir achevé en 1836. Le jardin des religieuses occupait une partie du terrain qui fut pris pour le jardin public. de là on voyait encore en 1818 la porte du souterrain qui aboutissait au couvent. Les religieuses qui survécurent à l'épouvantable catastrophe se réunirent en 1813 dans l'ancienne demeure de M. de Jaillac qui l'avait donnée à la sœur Blondel. Elles recommencèrent peu à peu leurs exercices de prière et de mortification. Mgr de Lostanges évêque de Périgueux à qui il échut en partage de restaurer toutes les ruines, les encouragea et favorisa de tout son pouvoir; mais n'ayant point de bâtimens convenables elles ne pouvaient garder la plus stricte clôture. Ce moment tant désiré arriva sous l'épiscopat de Mgr Cousset avec le zèle de Mr Querry son vicaire-général. Le couvent des clarisses de Limoges leur vint en aide et depuis cette époque elles continuent de vivre dans la plus parfaite régularité de leur profession.

Abbesses de Ste Claire (Fonds Lespine XXXV fos s. 52)

SHAP - Fonds Pommarède